

COURS 05 : Les Sociétés rurales**LA SOCIETE RURALE :**

L'Algérie est un pays dans lequel la marque du monde rural reste prédominante malgré le développement récent de l'urbanisation et de l'industrialisation, mais c'est aussi et surtout un pays dont l'histoire agraire a connu nombre de bouleversements et de ruptures. Il s'agit d'un processus qui a connu différentes phases et ce, depuis l'ère coloniale.

1- L'héritage colonial :

En 1962, on note la présence de près de 1200 localités (villages, petits villages) réparties sur l'ensemble du pays. Celles-ci bénéficiaient d'une infrastructure routière ne laissant aucune région en situation d'enclavement absolu. Mais ces infrastructures ainsi que les équipements annexes (électrification, eau potable...) étaient inégalement répartis dans l'espace et par conséquent, le maillage établi présentait des disparités : il était plus dense dans les aires coloniales (plages littorales, bassins intérieurs, couloirs et vallées) et plus lâche ailleurs (montagnes, piémonts, steppe).

Cet aménagement inégal découlait de la logique d'exploitation coloniale. Ainsi on peut considérer que la politique d'organisation et d'aménagement de l'espace rural est étai avant tout une politique étatique qui, ayant pour objectif le développement des campagnes, a eu pour conséquence le développement d'une nette ségrégation. En effet nous avons, d'une part des espaces coloniaux dans lesquels se concentrent des productions agricoles hautement spéculatives et d'autre part, des espaces occupés par des fellahs qui pratiquent une agriculture d'autosubsistance.

1-2- La période 1962-1970

En l'absence d'un plan d'aménagement de l'espace rural à l'échelle du pays, nous assistons à une série d'actions d'aménagement telles que le programme dit de Rénovation Rurale, (héritier en partie du programme de la période précédente) qui regroupe plusieurs volets dont le reboisement, les travaux de protection et d'entretien. Il intéresse surtout les zones montagneuses du Tell, où la petite paysannerie privée prédomine. Les opérations de construction d'habitat rural (cités et villages de reconstruction) vont dans le même sens.

Cette période est surtout caractérisée par la mise en place de nouvelles structures agraires : les anciennes terres et fermes coloniales sont désormais propriété de l'Etat et gérées dans le cadre de l'autogestion. Ce mode de fonctionnement qui se veut un élément alternatif nouveau pourrait se généraliser à l'ensemble du pays et aboutirait en fin de compte à une socialisation de l'espace.

1-2-1 La période 1971-1980

Un élément nouveau est introduit dans la démarche qui guide le processus de développement : désormais tout se réalise dans un cadre rigoureux de planification. Le développement du monde rural et son aménagement s'inscrivent dans un vaste mouvement, une profonde dynamique qui touche tous les aspects de la vie socio-économique.

Des objectifs nouveaux sont assignés au monde rural et des moyens lui sont fournis : l'espace rural va faire l'objet de plusieurs approches dont le but vise soit sa revitalisation (équipement des périmètres d'irrigation, aides à la paysannerie, lutte contre les disparités...) soit sa sauvegarde (travaux du barrage vert pour enrayer la « remontée du désert »).

Après plusieurs décennies d'abandon et d'inertie, l'espace rural se transforme rapidement en un vaste chantier sur lequel surgissent des maisons et des équipements, on trace des routes, on creuse des canaux et on réalise des plantations arbustives. C'est également une démarche nouvelle qui voit le jour avec la notion de développement intégré : l'homme devient objet et acteur de l'aménagement dans un contexte idéologique et politique particulier.

Cette politique d'intervention volontariste, marque essentielle de la décennie 1970, va utiliser un instrument qui s'avèrera d'une grande utilité pour les collectivités locales et surtout les communes rurales : le plan communal de développement (PCD).

1-2-2 La période 1980-1989

Dès le début de cette période, les opérations de la révolution agraire ont été arrêtées, la construction des villages socialistes a cessé et les réseaux coopératifs ont été démantelés. Malgré ce désengagement, l'assistance au monde rural s'est poursuivie. Elle prit une autre forme : équipements et infrastructures hydrauliques de différentes tailles se multiplièrent, il en fut de même pour la construction en milieu rural, l'ouverture de routes, l'équipement des hameaux et des bourgs. Le contexte économique, caractérisé jusqu'en 1986 par une forte croissance due à la hausse des prix des hydrocarbures encouragea la réalisation de vastes opérations d'aménagement.

Pour améliorer la gestion administrative et économique du territoire national, on procéda en 1984 à un nouveau découpage administratif et territorial. Le nombre de communes repassa de près de 700 unités à plus de 1500. En 1987, le recensement évaluait la population rurale à 12 millions de personnes pour une population totale de 23 millions d'Algériens.

Mais cette période dite de gestion du développement et de l'aménagement ne durera pas longtemps. A partir de 1987, les rentrées financières provenant de la vente des hydrocarbures chutèrent considérablement et une période de crise commença.